



Plateforme de propositions du Ciane

1) L'offre de soins doit être diversifiée

Nous demandons la création de filières, comme elles existent chez nos voisins, dédiées aux grossesses et accouchements normaux (non pathologiques), sous responsabilité des sages-femmes

Une filière pour les grossesses normales

- Filière sous la gouvernance des sages-femmes sur le principe "une femme, une sage-femme", incluant maisons de naissance et accouchements à domicile

Plus de sages-femmes

- Augmentation du nombre de sages-femmes, une meilleure rétribution et l'amélioration de leurs conditions de travail

Reconnaissance de la formation des sages-femmes

- Véritable reconnaissance de la filière sage-femme dans le cursus universitaire, avec un accès aux métiers de la recherche et une formation en sciences humaines

Accompagnements "physiologiques"

- Mise en place de programmes de préparation à la naissance et d'accompagnement à l'allaitement maternel adaptés aux demandes d'accompagnement physiologique

La naissance doit être vue comme un phénomène naturel

- Une approche de la naissance plus respectueuse de son caractère naturel et physiologique

Prise en compte de la dimension psychique

- Meilleure prise en compte (tant sociétale que médicale) de la dimension psychique de cet événement

3) L'information doit être transparente

Des indicateurs significatifs pour les usagers

- Création d'indicateurs d'activité et de résultats par services et établissements correspondant aux attentes des usagers

Un label de qualité

- Mise en place d'un label de qualité, basé sur ces indicateurs, privilégiant l'offre de soins

Un système d'information national de santé adapté

- Structuration du système d'information de santé au travers d'un portail national qui prenne en compte les spécificités de la périnatalité.

2) Les pratiques doivent être respectueuses

Nous demandons l'institution de pratiques davantage respectueuses des parents, des nouveau-nés et plus généralement de la famille

Référentiel national fondé sur des données prouvées

- Mise en place effective d'un référentiel national fondé sur les données probantes de la médecine factuelle, des recommandations de pratique clinique et des recommandations internationales

Compétences et les droits des parents

- Inclusion de clauses reconnaissant les compétences, les droits des parents

Projets de naissance

- Systématisation de l'approche responsabilisante et concertée des projets de naissance

Tarification des dimensions non médicales

- Prise en compte dans la politique de financement de dimensions telles que l'accompagnement à la parentalité et le suivi post-partum du couple mère-enfant par des professionnels de santé, ce qui implique une mise à plat du système de tarification existant

Nous demandons l'accès à une information transparente sur les établissements, pratiques et réseaux de soins

Ces propositions présentées par le Ciane, Collectif interassociatif autour de la naissance, sont le fruit du travail collectif qui a pu être largement débattu et enrichi lors des États Généraux de la Naissance organisés par le CIANE en septembre 2006 et qui ont réuni plus de 400 participants, professionnels et usagers. Cette plateforme est soutenue officiellement par le Conseil national des sages-femmes (CNSF), l'Association nationale des sages-femmes libérales (ANSFL), le Collectif associatif et syndical des sages-femmes (CASSF), la Fédération Nationale des ASINCOBROB.